

c'était vrai ; les magistrats demandèrent au chien : « Quel châtement faut-il infliger à cet homme ? » Le chien répondit : « Donnez-lui la dignité de grand notable de la ville de *Chö-wei* (Çrâvastî). » Comme on lui en demandait la raison, il ajouta : « Autrefois, j'étais dans la ville de *Chö-wei* (Çrâvastî) et j'y occupais la position de grand notable ; mais, comme je fis le mal dans mes actes et dans mes paroles, je reçus (en punition) ce corps de chien ; or cet homme est plus méchant encore que je ne le fus ; si donc on lui permet d'occuper une haute situation, il commettra de grandes fautes et cela le fera entrer dans les enfers où il subira des tourments extrêmes. »

N<sup>o</sup> 485.

(*Trip.*, XXXVI, 4, pp. 78 v<sup>o</sup>-79 r<sup>o</sup>.)

Autrefois un notable, dont les richesses étaient immenses, possédait un méchant chien qui se plaisait constamment à mordre les gens ; personne n'osait franchir inconsidérément le seuil de sa porte. Or il arriva qu'un bhikṣu intelligent et sage, dont la divine compréhension était difficile à égaler, entra par cette porte pour mendier ; en ce moment le chien se trouvait être endormi et ne s'aperçut pas de sa venue au moment où elle se produisit. Le notable ayant disposé un repas, le chien s'éveilla et aperçut alors le çramaṇa ; il fit cette réflexion : « A cause de mon sommeil, je ne me suis aperçu de rien et ce çramaṇa a pu entrer ; maintenant qu'il est assis, que vais-je faire ? s'il mange tout à lui seul, je sortirai et je le mordrai de façon à le tuer, puis je dévorerai dans son ventre la bonne nourriture qu'il aura mangée ; mais s'il me donne une partie de ses aliments, je lui pardonnerai. »